

Paris, le 10 février 2016

Communiqué de Presse

Les propositions faites par des membres du gouvernement pour Paris-Saclay sont à contre-courant des modèles internationaux en matière d'ESR

La CURIF se félicite du dépôt fin décembre dernier, par l'université Paris-Saclay, du rapport d'étape de l'Idex portée par elle, et du maintien de la création, sur ce site particulier, d'une université globale de recherche intégrant tous les établissements s'étant engagés dans ce processus il y a quatre ans. Ce dépôt permet ainsi de poursuivre une démarche de long terme visant, au niveau national, à créer dans notre pays des universités de recherche de rang mondial, permettant à la France de jouer pleinement son rôle dans un enseignement supérieur désormais globalisé.

La CURIF s'interroge néanmoins sur plusieurs points des annonces faites, avant ce dépôt, par le ministre de la Défense nationale accompagné du ministre de l'Economie et des Finances et reprises par ce dernier **dans une lettre aux grandes écoles de Paris-Saclay sous sa tutelle**.

Ces annonces reprenaient diverses propositions faites par Bernard Attali dans un rapport, demandé par le Premier Ministre, sur l'avenir de l'Ecole Polytechnique. Outre leurs potentiels effets déstabilisateurs à quelques jours du dépôt du dossier Paris-Saclay, ces annonces interrogent fortement les universités de recherche, mais au-delà toutes les universités, sur la place qui leur est réservée dans le paysage de l'enseignement supérieur et la recherche.

A l'heure où on élabore des stratégies nationales pour l'enseignement supérieur et la recherche pour donner plus de cohérence à un enseignement supérieur morcelé et composite, il est question de permettre à l'Ecole Polytechnique de créer un « Bachelor » sélectif sur quota et dont les droits d'inscription se montent à plusieurs milliers d'euros. Il s'agit donc tout simplement de créer, au sein d'un même établissement, deux filières de licence, une fortement sélective et coûteuse pour un petit nombre d'étudiants, et une traditionnelle, accessible à tous, dont les droits d'inscription n'excèdent pas quelques centaines d'euros et destiné à plusieurs milliers d'étudiants. Comprendons que **serait ainsi sanctuarisé un enseignement supérieur à deux vitesses** le modèle des grandes écoles étendu cette fois à tous les cycles, dès le baccalauréat obtenu, et **les actuelles universités**, sans sélection ni orientation à l'entrée, **faiblement dotées en moyens** de surcroît.

Car, deuxième point qui ne manque pas de surprendre, alors que **les universités sont actuellement sommées de faire plus avec des moyens tout juste constants et dont on reconnaît par ailleurs qu'ils**

Coordination des Universités de recherche intensive françaises (CURIF)

Adresse postale : Université Pierre et Marie Curie – BP 350 – 4 Place Jussieu – 75005 PARIS

Email : curif@upmc.fr - Téléphone : 01.44.27.61.10

<http://www.curif.org/>

sont insuffisants, alors que le nombre d'étudiants ne cesse de croître, on a pu annoncer, pour la seule Ecole Polytechnique, une augmentation en quelques années de plusieurs dizaines de millions d'euros.

L'Etat fait ainsi le choix de concentrer ses moyens et ses filières d'excellence dans les seules écoles déjà sélectives, et sur un petit nombre d'étudiants, en délaissant la formation offerte par les universités et les universités de recherche. C'est là une malheureuse singularité française. Alors que partout dans le monde les universités sont la voie d'accès privilégiée, voire unique, de l'enseignement supérieur, et que les universités de recherche y sont considérées comme les centres naturels où se dispense la formation d'excellence, la France suit un chemin inverse, au mépris non seulement de la majorité des étudiants, mais de son propre avenir. Elle refuse de voir que c'est en investissant dans ses universités, et ses universités de recherche, qu'elle ferait le vrai choix à la fois d'une formation exigeante pour sa jeunesse et de moyens d'un durable développement économique. Et elle se coupe, dans le même temps, des moyens d'une vraie coopération universitaire internationale.

La formation par la recherche, ou adossée à la recherche, que défendent les membres de la CURIF reste le modèle universitaire mondial de référence à la base du premier plan d'investissement d'avenir créant, en 2012, les Idex, et dont l'université Paris-Saclay avait été lauréate.

Les annonces ministérielles faites en décembre dernier à l'Ecole Polytechnique remettent profondément en cause la prééminence de ce modèle.

La CURIF ne peut donc que se montrer très inquiète des orientations générales prises pour l'enseignement supérieur et la recherche et espère du gouvernement qu'il apportera les démentis à même de montrer qu'il souhaite faire le choix du standard international des grandes universités de recherche, comme annoncé par le Premier Ministre dans son discours d'inauguration de la SNR le 14 décembre : « Le programme d'investissements d'avenir permet d'accompagner l'évolution du paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche, en particulier l'exigence de regroupement des établissements pour en faire de grandes universités de recherche de rang mondial - c'est tout l'enjeu des « initiatives d'excellence ». L'Etat maintiendra cette exigence lors des évaluations à venir. »

Coordination des Universités de recherche intensive françaises (CURIF)

Adresse postale : Université Pierre et Marie Curie – BP 350 – 4 Place Jussieu – 75005 PARIS

Email : curif@upmc.fr - Téléphone : 01.44.27.61.10

<http://www.curif.org/>